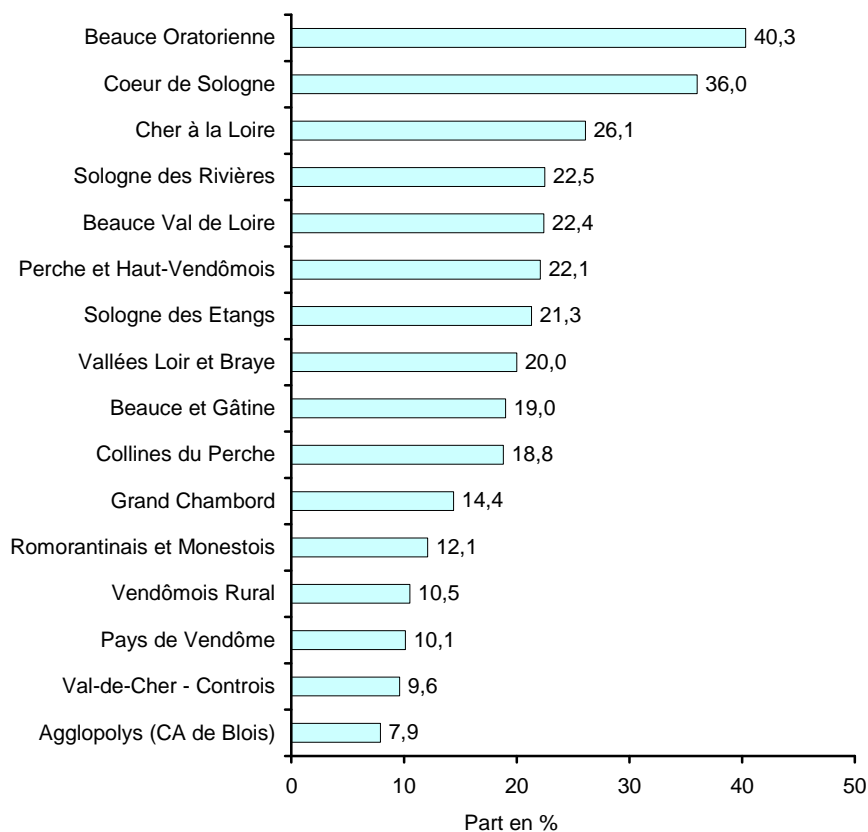


Les déplacements domicile-travail

Part des actifs travaillant hors de leur département de résidence en 2013 (en %)

par communauté de communes

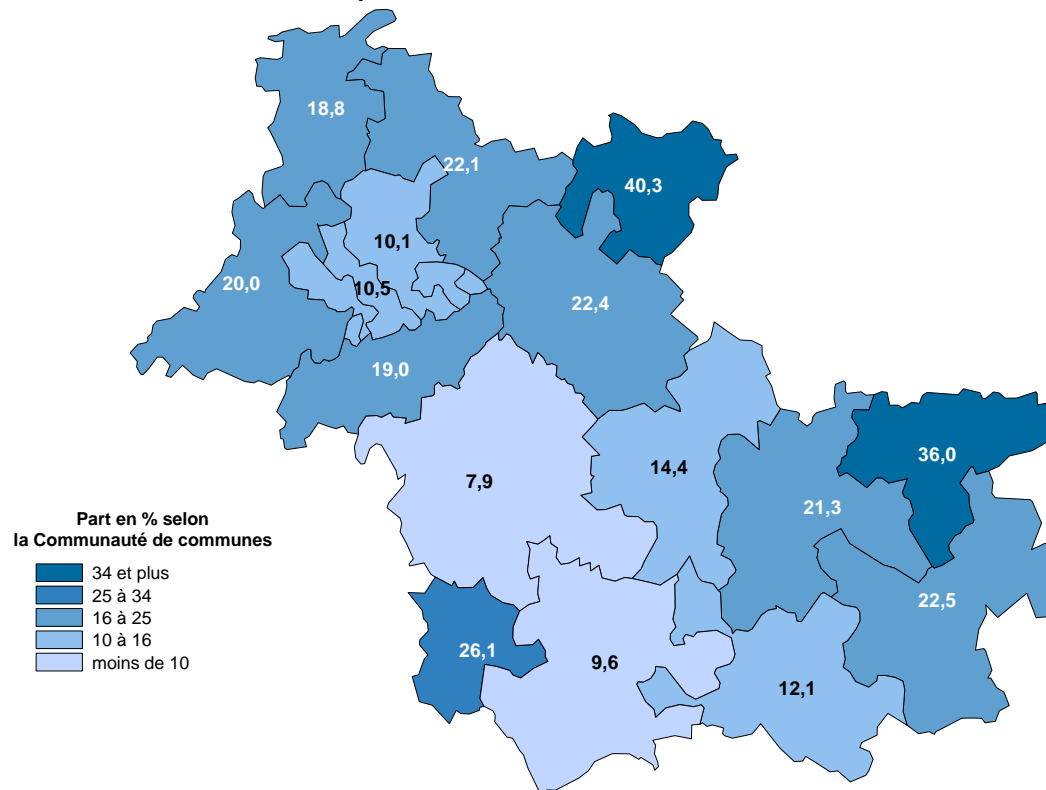


Les déplacements domicile - lieu de travail

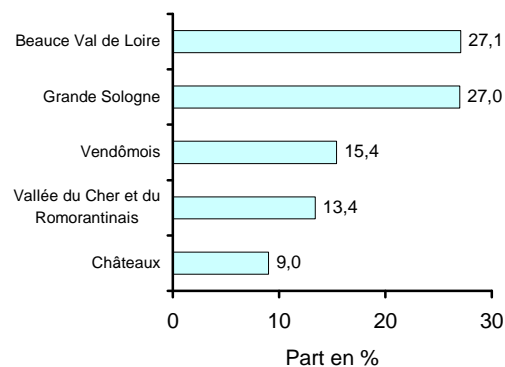
Le recensement permet de mesurer le nombre de personnes qui résident et travaillent dans deux communes différentes de France ou qui résident en France et déclarent travailler à l'étranger. Les déplacements domicile-travail ne concernent que les personnes résidant en France et, parmi elles, les seuls actifs ayant un emploi. Les déplacements "domicile-travail" sont aussi appelés "migrations alternantes" ou "navettes". La fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) des déplacements n'est pas observée.

D'après source : INSEE, RP 2013 - Exploitation complémentaire.
(Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi).
Périmètre des communautés de communes au 1er janvier 2016

par communauté de communes



par pays



par territoire

